



Inégalités de prise de conscience des problèmes écologiques

Damien Prost-Romand, directeur de projets culture et cohésion sociale à la Segapal – Grand Parc de Miribel-Jonage, revient dans cet article sur l'importance de la prise de conscience des problèmes écologiques par les habitants des territoires en difficulté, et sur les outils de l'Éducation à l'environnement et au développement durable existants et mobilisables, à partir de l'expérience et des pratiques innovantes menées sur le parc.

L'éducation nationale prend dès 1977¹ la mesure de la nécessité de concourir à la reconnaissance de la crise écologique mondiale et au changement de notre modèle de développement, et s'affiche comme un acteur d'avant-garde sur cette thématique². Cela ne semble pas le cas des institutions en charge de la mise en œuvre des projets coordonnés sur les sites prioritaires. Sur le territoire du Grand Lyon, par exemple, l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD)³ n'est mentionnée qu'à partir du contrat de ville 2000-2006 et ce, de manière confidentielle. En revanche, les signataires du Contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) 2007-2009 s'engagent à soutenir cette orientation au bénéfice des populations fragilisées, en particulier à travers le rôle joué par le Grand Parc de Miribel-Jonage et les associations d'éducation à l'environnement, actives sur le territoire⁴.

LES ENJEUX DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT DANS LES QUARTIERS FRAGILISÉS

Pourtant, l'EEDD, par ses approches multidimensionnelles (apprentissage sensible et émotionnel de son environnement, appel à la responsabilité individuelle et collective...) et transdisciplinaires (convocation d'un corpus de connaissances très large) est un outil puissant pour à la fois mieux interpréter le monde, y trouver sa place et y agir avec les autres. Il s'agit avant tout de **(re) découvrir un lien à la nature**, en considérant cette dernière autrement que comme un réservoir de ressources inépuisables. Par conséquent, ce lien emporte concomitamment les questions de modes de production, de consommation, de déplacement, de nutrition... Il s'agit donc aussi de citoyenneté, c'est-à-dire que le lien intime entretenu par chacun avec la nature s'inscrit de fait dans une dimension qui comprend la question du contrat social.

Cet outil au bénéfice des populations habitant les quartiers prioritaires prend le plus souvent sa pleine mesure dans un cadre éducatif informel (hors Éducation nationale, au sein des accueils collectifs de mineurs, dans les dynamiques portées par la création de jardins collectifs en bas de tours, dans les actions de

gestion urbaine de proximité...). Les enjeux sont importants, en particulier pour des publics citadins le plus souvent enclavés dans des quartiers dégradés.

Les habitants de ces quartiers rencontrent des difficultés spécifiques. Elles sont d'ordre économique, relatives à l'insertion professionnelle, au cadre de vie, à la mobilité, à la santé, à la discrimination, à l'intégration... Ces difficultés sont lourdes et le statut conféré à l'EEDD ne peut être celui d'une réponse globale permettant de les surmonter directement. Cependant, cette approche conduite par une **pédagogie active, ludique, concrète, sensible**, est largement capable d'aborder ces difficultés et d'apporter des solutions ponctuelles, partielles et pratiques. De plus, elle s'accompagne dans sa logique propre d'une dynamique intégrative puisque chacun, quels que soient sa position sociale, ses origines ethniques, son sexe ou son âge, est questionné sur sa propre responsabilité face à la dégradation écologique actuelle. Elle déplace donc un certain nombre d'oppositions historiques (classes sociales, communautaires, religieuses...) et incite à les interpréter à l'aune d'une cosmologie à réinventer.

La mise en place d'actions d'EEDD dans les quartiers défavorisés s'appuie sur une grande diversité de supports : découverte de la nature en ville, appréhension du cadre de vie, apprentissage du jardinage biologique, conseils en économie d'énergie, sensibilisation aux déplacements doux... Ils ont leur objectif et leur efficacité propres, ils sont également des moyens pour améliorer concrètement la vie quotidienne. Dans cet ordre, les bénéfices envisagés peuvent être les suivants : amélioration de la propreté dans les parties communes, du respect des espaces naturels ou jardinés, de la gestion des encombrants, progrès de l'équilibre alimentaire (baisse de l'obésité), recul de l'isolement des personnes âgées, recrudescence du partage des connaissances (coformation, transmission intergénérationnelle) et des temps festifs, valorisation des savoirs issus des cultures d'origine, baisse des dépenses alimentaires et énergétiques, diminution des nuisances sonores et des pollutions atmosphériques dues à la mobilité en véhicule individuel...

Surtout, si l'on considère que l'insertion professionnelle est certes déterminée par l'acquisition de techniques opérationnelles mais qu'elle est aussi affaire de culture générale, de compréhension des contextes globaux, d'adaptabilité au monde contemporain, l'EEDD prend alors une autre dimension. Le discours autour et sur le développement durable

imprègne aujourd'hui toutes les sphères de la société (médiatique, politique, économique, culturelle, sociale...), il est souvent confus, instrumentalisé, publicitaire. Il est donc nécessaire de savoir le situer et le mettre en perspective, en particulier en phase de recherche d'emploi.

Plus généralement, à l'heure où le concept d'éco-citoyen devient l'horizon le plus probable du modèle de citoyen, n'est-il pas **indispensable de promouvoir les actions d'EEDD dans les quartiers prioritaires** afin d'éviter de creuser de nouveaux écarts et de multiplier les citoyens de seconde zone ?

LE GRAND PARC DE MIRIBEL-JONAGE, LIEU D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Le Grand Parc de Miribel-Jonage, par sa situation géographique, ses dimensions, la qualité de ses espaces naturels, ses missions de cohésion sociale, sa gouvernance et son positionnement stratégique a pris fortement position sur cette question, et ce à l'échelle de la métropole lyonnaise. Ensermé entre les canaux de Miribel et de Jonage, au nord-est de Lyon, ce territoire de 2200 hectares offre une grande diversité de paysages. Il se présente aussi comme un véritable morceau de ville, essentiellement sur sa partie aval, accueillant près de quatre millions de visites par an.

Pour une part importante, ces visites sont le fait d'habitants des quartiers populaires qui trouvent au parc un espace remarquable pour y pratiquer des loisirs simples : se retrouver et se ressourcer en famille (parfois élargie à l'échelle de groupes communautaires importants), se promener, pique-niquer, se baigner, profiter de l'espace multisports... Cette fréquentation s'explique par des raisons géographiques (le parc est limitrophe de Rillieux-la-Pape, Vaulx-en-Velin, Décines, Meyzieu, communes où les taux d'habitat social sont importants) mais aussi historiques et liées à la volonté politique de ses dirigeants (il a toujours été d'accès libre et gratuit, proposant des aménagements paysagers de qualité ouverts au plus grand nombre).

De ce fait, le Grand Parc est cité dans les contrats de ville de l'agglomération lyonnaise comme un lieu participant à l'équilibre de ces populations. Depuis 2004, le Symalim (syndicat propriétaire regroupant 16 collectivités territoriales) et la Segapal (SEM gestionnaire agissant dans le cadre d'une délégation de service public) sont à l'initiative de conventions locales d'application qui mettent en avant l'EEDD.

Sur ce plan, la politique menée au parc consiste à faire fonctionner l'EEDD de deux manières différentes.

En effet, elle est à la fois l'objet de projets spécifiques et elle irrigue de nombreux autres champs comme l'insertion, l'action culturelle, l'événementiel, la surveillance... Ainsi, près de 500 jeunes encadrés par des structures de quartiers bénéficient chaque année « d'activités découvertes » cofinancées par la Caf de Lyon qui associent un support sportif ou culturel à une sensibilisation à l'environnement et au développement durable. Ou encore, 300 personnes par an participent à l'entretien, à l'aménagement, à la sensibilisation des publics à la protection écologique du site dans des cadres d'insertion (sociale ou professionnelle). Enfin, le festival musical et d'art de la rue *Woodstower* est sans doute l'événement culturel qui, sur la région lyonnaise, pousse le plus loin l'intégration du développement durable dans son fonctionnement : transport, tri sélectif, toilettes sèches, circuits courts, solidarité sociale et internationale...

Ces trois exemples significatifs, mais évidemment choisis dans un programme d'actions beaucoup plus vaste, illustrent les intentions programmatiques des élus et partenaires du Grand Parc qui ont signé le Plan directeur 2005-2015 positionnant le parc comme : « **un lieu innovant de l'éducation à l'environnement** » et « **un lieu privilégié d'apprentissage de l'écocitoyenneté.** » Afin de concourir à l'émergence de ce nouveau citoyen, conscient de la nature et des autres, de son impact écologique et de ses responsabilités sociales, il s'agit de s'adresser à tous, sans exclusive. N'y a-t-il pas beaucoup d'aveuglement à penser que les habitants des quartiers populaires, parce qu'ils auraient d'autres priorités, ne pourraient à la fois pas comprendre les enjeux existentiels et prospectifs des actions d'EEDD ainsi que leurs bénéfices concrets ? ■

Damien PROST-ROMAND

1. Circulaire du 29 août 1977 inscrivant les premiers contenus et méthodes d'éducation à l'environnement.

2. Protocoles signés entre les ministères (par exemple en 1993) affirmant que chaque élève doit avoir acquis une culture environnementale de base à l'issue de sa scolarité obligatoire ; circulaire du 15 avril 2005, généralisant l'éducation à l'environnement et au développement durable.

3. L'auteur de l'article adopte consciemment l'expression « Éducation à l'environnement et au développement durable », valant par sa neutralité, ne souhaitant pas entrer, ici, dans un débat de spécialistes.

4. « Chapitre 4 : Cohésion sociale et préservation de l'environnement : développer l'écocitoyenneté ». *Cucs de l'agglomération lyonnaise 2007-2009.*